Sources d'incertitude pour les impacts

Trois sources d'incertitude s'appliquent potentiellement aux estimations de la valeur des indicateurs après impact (et selon le nombre identifié, le degré d'incertitude va de 0 à 3).

Les sources d'incertitude sont les suivantes :

- Source A : les facteurs qui échappent au contrôle du maître d'ouvrage. En particulier dans le périmètre élargi, la valeur des indicateurs à long terme ne dépend souvent pas que des actions du maître d'ouvrage (implantation d'autres projets impactant la biodiversité). Egalement à long terme, la visibilité sur l'évolution des aménagements peut être faible et non connue du maître d'ouvrage. Il faut cocher cette source si des évènements importants que le maître d'ouvrage ne peut pas maîtriser sont susceptibles de se produire.
- Source B : la méconnaissance des espèces animales ou végétales ciblées. Lorsque certains éléments clés de la biologie de l'espèce cible ne sont pas connus (capacité de dispersion, domaine vital, etc.), le degré d'incertitude associé est beaucoup plus fort et il faut cocher cette source. Pour des espèces dont les caractéristiques sont bien connues, il peut rester des incertitudes mais qui ne dépendent pas de la connaissance intrinsèque de l'espèce.
- Source C : Le caractère plus ou moins direct de l'impact. Par exemple, la diversité de l'avifaune sur le site impacté peut être affectée directement par une perte d'habitat et indirectement par le dérangement induit par les travaux et l'exploitation du site. Il faut cocher cette source si l'impact est indirect ou du moins si le lien entre l'aménagement et l'impact sur l'espèce ou l'habitat n'est pas évident à faire.